

conseil municipal - 4 mars

> orientations budgétaires 2010

Le 4 mars 2010, au Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville, le Conseil Municipal a adopté, après débat, les orientations budgétaires pour 2010. Michel Humbert, maire, disait :

«Ces orientations doivent tenir compte des données suivantes :

1. sur le plan économique, les perspectives mondiales et tout particulièrement en France sont loin d'être excellentes :

. notre pays était entré en quasi récession lors du dernier trimestre 2008, ce qui s'est confirmé en 2009, l'évolution du PIB devant être de -2,20% ; cependant, les économistes prévoient une très faible reprise de ce PIB (Produit Intérieur Brut) en 2010 de +1,20%,

. la consommation des ménages a stagné à seulement +0,60% en 2009 et les économistes restent pessimistes pour 2010 : +0,70%,

. l'investissement productif a enregistré un fort recul en 2009 à -6,80% et il pennerait à repartir en 2010 à +0,80%,

. seul point positif (mais est-ce vraiment positif ?) : l'inflation s'est repliée à +0,70% en 2009, mais l'ensemble des économistes présagent +1,40% en 2010.

Ces données influent bien évidemment sur les capacités financières de nos budgets, car elles amènent l'Etat à (essayer de) moins et mieux dépenser, et donc aussi à circonscrire et restreindre ses principales dotations (DGF par exemple), sans parler de la «fameuse» suppression de la taxe professionnelle. En fait, elle est remplacée par la nouvelle Contribution Économique Territoriale composée d'une part assise sur

les valeurs foncières des entreprises et d'une autre part basée sur la valeur ajoutée. Cependant, pour cette année 2010, notre ressource de taxe professionnelle est normalement garantie ;

2. concernant notre situation financière (chiffres du Trésor Public) :

. nous continuons à dépenser bien moins que les communes de même importance : 668 € par habitant en 2006 de dépenses réelles de fonctionnement (hors amortissements), 675 € en 2007, 697 € en 2008 et 755 € en 2009, contre 814 € en 2008 en Lorraine et 1031 € en 2008 dans le département des Vosges,

. comme nos recettes 2009 se montent à 816 € par habitant (854 € en 2008, 813 € en 2007, 802 € en 2006), notre capacité d'autofinancement reste positive puisque nous dégageons prévisionnellement en 2009 la somme de 425 697 €, soit 62 € par habitant et une épargne nette des remboursements d'emprunts égale à 27 € par habitant,

. notre annuité de dette reste faible à 63 € par habitant (contre 121 € en moyenne régionale en 2008 et 110 € en moyenne départementale),

. nos taux d'imposition ménages restent toujours parmi les plus bas des communes vosgiennes comparables.

De ces bons résultats qui s'accompagnent de ratios financiers tout à fait sains, il en sera bien sûr à nouveau question lors de l'examen du compte administratif en juin prochain.

Ces perspectives m'amènent à proposer les grandes orientations budgétaires suivantes pour 2010 :

. les taux communaux de l'imposition locale ne devraient pas augmenter, sauf à répercuter l'inflation,

. l'équipement et la modernisation de notre ville devront se poursuivre, avec en particulier :

> les travaux d'extension et de mise en valeur de l'Hôtel de Ville,

> de nouveaux travaux dans les écoles, notamment à Louis Madelin,

> le projet de hall couvert de 2 courts de tennis, pour lequel nous venons d'obtenir une subvention de l'État (100 000 €),

> le projet de rénovation de la salle de théâtre-cinéma, le maître d'œuvre venant d'être choisi,

> dans le cadre de la requalification urbaine, le début de la seconde tranche qui concerne le secteur de la piscine,

> de nouveaux travaux de voirie, rue Maréchal Lyautey en particulier, suite à l'obtention de la subvention départementale, ainsi que des dépenses de gros entretien pour réparer les gros dégâts dus aux intempéries,

> de nouveaux travaux d'embellissement, dont notamment le réaménagement des «Jardins du Pâquis» entre les rues de Lorient et Lucien Cosson,

> de nombreuses autres opérations dans les domaines de l'équipement des services, des sports et loisirs, de la culture et de l'action sociale et du handicap.

Tous ces investissements pourront bénéficier des premiers produits de la vente des 25 ha de terrains communaux à la carrière, soit 4,1 millions d'euros cette année, en sus des traditionnelles subventions dont nous ne saurions nous passer».

> en bref au conseil...

Aide à Haïti de 1 000 €, lancement d'une procédure de Délégation de Service Public pour la gestion future des services de distribution d'eau potable et d'assainissement, imputations budgétaires de prestations, siège de la C.C.I. de la Région Lorraine à Nancy, renouvellement de la demande de subvention pour l'extension de la mairie, subvention exceptionnelle de 100 000 € obtenue par Gérard Cherpion, Député, pour la construction des cours de tennis couverts, mise à jour du classement sonore des voies, avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour l'opération de restructuration urbaine (2^e tranche), programme des travaux 2010 en forêt, tarif d'utilisation de l'alcoborne installé à la salle Beaugard (0,20 €), subvention de 3 800 € à Études et Chantiers Grand Est pour l'action «Jardins des Oualous», subvention exceptionnelle au ski-club de 500 € pour son équipement vestimentaire avec le logo de la Ville, acompte à Archipel (poste FONJEP), admissions en non-valeur pour livres non rendus et dettes de repas au restaurant scolaire, subvention de communication de 2 250 € à l'U.S.R., droit de chasse, participation à la Mission Locale (6 055,20 €), emplois à temps partiel, Taxe Locale d'Équipement, bilan prévisionnel de l'opération de restructuration urbaine proposé par la S.E.V. au 31 décembre 2009, contrats d'assurances.